

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 04 juillet 2022

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 30/06/2022 <i>L'an deux mille vingt-deux et le quatre juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY</i>
Présents : 10	Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL
Votants: 11	
Pour: 11	Représentés: Alexandre BORRELLY par Emmanuel GHIOTTI
Contre: 0	Excusés:
Abstentions: 0	Absents:
	Secrétaire de séance: Romain NOEL

Objet: Budget Commune : Admissions en non-valeur. - DE_2022_039

Sur proposition de Madame la Trésorière par courrier explicatif en date du 07/06/2022.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

Article 1 : DECIDE de statuer sur l'admission en non valeur des titres :

- N°160 année 2021, location appartement, montant : 0,45 €
- N°61 année 2020, location appartement, montant : 428,24 €
- N°87 année 2020, location appartement, montant : 485,00 €
- N°34 - rôle 3 - fact N°17 année 2020, cantine, montant : 4,60 €
- N°51 - rôle 4 - fact N°29 année 2020, cantine, montant : 13,80 €

Article 2 : DIT que le montant total de ces titres de recette s'élève à 932,09 €.

Article 3 : DIT que les crédits correspondants sont inscrits en dépenses au Budget Commune de l'exercice en cours.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
Bernard RENOY

RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/07/2022
004-210402343-20220704-DE_2022_039-DE

